

# “Osons les métiers de la maintenance, distribution et location de matériels agricoles et espaces verts”



**Dans le secteur que vous représentez, quelle est aujourd'hui la situation de l'emploi ?**

Nos entreprises connaissent de façon récurrente des difficultés de recrutement. Elles proposent 3000 emplois par an en contrat à durée indéterminée sur tout le territoire. Elles recrutent des personnes expérimentées mais aussi des débutants.

Leur besoin est croissant. Nous devons penser aux métiers de demain... liés aux nouvelles technologies, à la robotique, aux drones, au guidage et l'agriculture de précision. Ces évolutions conduisent à une augmentation du niveau de compétence... Le BAC PRO est aujourd'hui un minimum, de plus en plus de jeunes titulaires de BTS sont recherchés, voir même avec des spécialisations post-BTS ou des diplômés type licence.

**Afin d'anticiper les besoins en main d'œuvre des entreprises relevant de votre secteur d'activité, le SEDIMA veille à disposer d'une filière de formation utile à vos entreprises. De quelles manières ?**

Le SEDIMA s'est mobilisé pour que les entreprises disposent d'une filière de formation qui va du CAP maintenance des matériels agricoles au BTS TSMA. Des CQP complètent ces formations. Le CQP technicien de maintenance des matériels agricoles et celui de vendeur en matériels agricoles sont inscrits au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles).

L'implication dans la rédaction des référentiels permet une cohérence des programmes avec les besoins des professionnels.

Les entreprises s'impliquent auprès des établissements de formation : mise à disposition de matériels, interventions, journées portes ouvertes, stages en entreprise, stages de découverte de 3<sup>ème</sup> au collège.

Le SEDIMA assure une importante mission de promotion. Il a créé avec d'autres organisations professionnelles de la branche l'A.S.D.M. (Association des Syndicats de la Distribution et de la Maintenance des Matériels Agricoles, de Travaux Publics et Manutention et de Parcs et jardin). Cette association encourage les établis-

sements de formation dans leurs actions et assure la représentation de notre branche auprès des pouvoirs publics au niveau national et régional. Le SEDIMA est partenaire du Concours Général, des Olympiades des Métiers, des World Skills. La branche a engagé depuis 3 ans une grande campagne de communication visant à montrer la modernité de nos secteurs professionnels (affiches, encarts bon coin, femme actuelle, la revue des parents, auto moto, revue onisep...) Le nombre d'élèves ne cesse d'augmenter. 2 500 jeunes sont en apprentissage dans les filières du machinisme agricole et de l'espace vert.

Pour autant, cela ne suffit pas à couvrir chaque année notre besoin de recrutement et nombres d'emplois ne trouvent toujours pas preneur. Un coup de pouce des pouvoirs publics serait le bienvenu pour donner plus de visibilité et notoriété à nos métiers via des spots TV que la profession ne peut s'offrir.

**Quel regard portez-vous sur les réformes engagées sur la formation et l'apprentissage ?**

L'apprentissage est une voie d'excellence pour les jeunes. Avec un taux de 10 % d'emploi en alternance, nos entreprises font figure de bons élèves. L'intégration des jeunes dans les entreprises suite à l'apprentissage est non seulement plus rapide mais plus naturelle, puisqu'ils maîtrisent déjà les rouages du fonctionnement d'une entreprise. Il faut encourager jeunes et parents vers cette filière de formation et donner des moyens financiers et humains aux centres de formation pour qu'ils proposent des formations de qualité. Augmenter le nombre d'apprentis suppose aussi de trouver des solutions d'accueil financées aux familles pour leurs enfants mineurs. Pour nos entreprises situées en zone rurale, la mobilité du jeune est souvent un obstacle à la formation. Nous sommes beaucoup plus critiques sur la modification des règles de collecte pour une branche comme la nôtre, où, nous avons travaillé depuis longtemps avec tous les acteurs de la branche, où, nous nous sommes organisés pour mettre en place des formations de qualité. Il est important que nous restions moteur de nos formations et de la promotion de nos filières de formation pour être au plus près des réalités de nos entreprises. A défaut, comment une branche pourrait-elle continuer à s'investir si elle n'a plus les moyens d'agir ? ■

Le SEDIMA fédère 780 entreprises de service, de distribution et de location de matériels agricoles, d'espaces verts et des métiers spécialisés (viticole, vinicole, élevage, irrigation...). Elles réalisent 70 % du chiffre d'affaires du secteur.

La distribution de matériels agricoles et espaces verts représente 35 000 salariés et 2700 PME. Elle recrute 3000 collaborateurs chaque année. Le SEDIMA a été créé en 1919.





 2 700  
entreprises

 35 000  
salariés

 90 %  
de CDI

 3 000  
postes à pouvoir

## OSONS LES MÉTIERS DE LA MAINTENANCE, DISTRIBUTION ET LOCATION DE MATÉRIELS AGRICILES ET D'ESPACES VERTS

### RÉSERVOIR DE RÉUSSITE

Campagne financée par l'AGEFIDIS 

 [www.sedima.fr](http://www.sedima.fr)  
matériels agricoles  
et d'espaces verts